

PAYS GRENADOIS

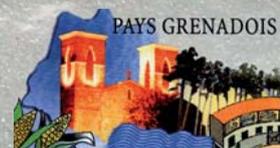
magazine

Le journal d'information de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

N°16
juillet
2014

RYTHMES SCOLAIRES

Zoom sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)



ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE ST-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - ST-MAURICE SUR ADOUR

EDITORIAL

SOMMAIRE



6-7 >

Aménagement du territoire
La Maison de l'Enfance primée



9 >

Développement économique
La zone d'activités de Guillaumet opérationnelle



13 >

Patrimoine et traditions
Journée Tourisme en Espace Rural



16 >

Petite enfance
Création d'un café-parents



17 >

Jeunesse
Cap sur les jobs d'été

« Ensemble, plus forts et plus loin... »



Pour un développement équilibré et harmonieux du canton, les élus décidaient, en 1999, de créer une structure de coopération intercommunale, dotée d'une fiscalité propre, respectueuse des spécificités des communes membres et capable, par la mutualisation des moyens, de porter des projets plus ambitieux, sans traumatiser la fiscalité locale.

Après une décennie d'exercice intégrant les compétences décidées par les gouvernements successifs ou transférées par les communes membres, ce partenaire s'est musclé au fil des ans pour devenir le meilleur protecteur de l'espace rural.

Aux deux blocs obligatoires fixés par le législateur (aménagement du territoire et développement économique) aujourd'hui, il maille notre pôle de vie se faisant implicitement l'interlocuteur pivot du social, de l'emploi, du tourisme, de la culture, du routier, du scolaire, de la communication véritable et sincère.

Face au « régime minceur » imposé par l'Etat, la Communauté de Communes reste omniprésente... elle oxygène les budgets communaux au bord de l'asphyxie avec le fonds de concours, modernise l'environnement, conserve de l'espérance dans le vouloir faire des élus.

La réforme scolaire, mal ficelée, conduite au pas de charge, n'a pu véritablement entrer dans une phase concrète qu'avec le soutien énergique de la Communauté de Communes à défaut de quoi, les communes auraient été contraintes d'augmenter douloureusement les impôts locaux voire de réduire l'investissement.

A cet exemple, en période de disette, nous pourrions y adjoindre le FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) qui ponctionne lourdement les budgets des communes et de la Communauté de Communes.

Ce document de liaison fait l'apologie de la solidarité réfléchie à l'échelle d'un territoire, dessine le futur proche des nouveaux bassins de vie, nous incite à anticiper les effets des réformes en gestation portant sur les régions, les départements, les cantons, la fiscalité.

Vos élus se préparent à ces mutations avec sérieux et vigilance. Chacun a conscience que la réussite de notre territoire se nourrit prioritairement de confiance, de sagesse, de la préférence accordée à l'économie.

A un moment où les techniques, les contraintes, le progrès et les mentalités évoluent très vite, notre Communauté de Communes s'est toujours adaptée et saura protéger ses acquis.

Avec l'assurance de mon entier dévouement.

Pierre DUFOURCQ

Président de la Communauté de Communes
du Pays Grenadois, Conseiller Général
et Maire de Grenade sur l'Adour

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

De nouveaux élus à la barre

Dans le prolongement des élections municipales de mars 2014, un nouveau conseil communautaire s'est installé le 14 avril dernier. A sa tête, Pierre Dufourcq, entouré d'une assemblée quelque peu renouvelée désormais composée de 30 conseillers inscrits dans une dynamique collective et dont l'esprit d'équipe saura allier modernité et anticipation pour relever les défis qui se présenteront à eux.

Les 30 conseillers communautaires...

Artassenx	Evelyne Lalanne , Didier Beyris.
Bascons	Jean-Luc Sanchez , Pascale Lacassagne, Bernard Climent-Martinez.
Bordères et Lamensans	Dominique Labarbe (3 ^{ème} vice-président), Geneviève Durand.
Castandet	Jean-Michel Duclavé , Laurence Le Faou.
Cazères sur l'Adour	Francis Desblancs (1 ^{er} vice-président), Elisabeth Serfs, Enrico Zamprogna, Véronique Tribout.
Grenade sur l'Adour	Pierre Dufourcq (Président), Marie-France Gauthier, Cyrille Consolo, Marie-Line Daugreilh, Robert Clavé.
Larivière Saint-Savin	Jean-Luc Lamothe , Jean-Emmanuel Dargelos, Françoise Labat.
Le Vignau	Guy Revel (4 ^{ème} vice-président), Martine Manciet.
Lussagnet	Jean-Claude Lafite , Alain Lefèvre.
Maurrin	Jean-Luc Lafenêtre (2 ^{ème} vice-président), Jean-François Castaing.
Saint-Maurice sur Adour	Jacques Chopin (5 ^{ème} vice-président), Jean-Michel Bernadet, Jean-Pierre Bréthous.

Les commissions de travail

Aménagement de l'espace - Economie et développement - Cadre de vie

Missions : actions d'aménagements, zones d'activités, soutien au développement du commerce et de l'artisanat local, habitat, préservation du cadre de vie et de l'environnement.

Président délégué : Jean-Luc Lafenêtre - Suppléant : Jean-Claude Lafite - Membres : Didier Beyris, Pascale Lacassagne, Geneviève Durand, Jean-Michel Duclavé, Enrico Zamprogna, Robert Clavé, Jean-Emmanuel Dargelos, Guy Revel, Jean-Pierre Bréthous.

Voirie - Bâtiments

Missions : voirie d'intérêt communautaire, suivi de l'entretien des bâtiments communautaires.

Président délégué : Dominique Labarbe - Suppléant : Jean-Luc Lamothe - Membres : Didier Beyris, Bernard Climent-Martinez, Didier Dupouy, Elisabeth Serfs, Christian Cuzacq, Patrick Dauga, Alain Lefèvre, Erick Darbins, Jean-Pierre Bréthous.

Finances et CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Missions : études des questions financières et fiscales, analyse des projets de budget et prospective financière, préparation du budget, évaluation transfert de charges.

Président délégué : Jacques Chopin - Suppléant : Jean-Michel Duclavé - Membres : Evelyne Lalanne, Jean-Luc Sanchez, Dominique Labarbe, Francis Desblancs, Elisabeth Serfs, Pierre Dufourcq, Cyrille Consolo, Jean-Luc Lamothe, Guy Revel, Jean-Claude Lafite, Jean-Luc Lafenêtre.

Tourisme - Culture - Patrimoine

Missions : siège au conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme, soutien au développement des actions locales à vocation culturelle, étude des demandes de subventions au titre des actions culturelles, organisation de manifestations communautaires.

Président délégué : Guy Revel - Suppléant : Jean-Luc Sanchez - Membres : Evelyne Lalanne, Geneviève Durand, Huguette Brault, Jean-Michel Esteffe, Marie-France Gauthier, Françoise Labat, Alain Lefèvre, Michel Sansot, Jean-Michel Bernadet.

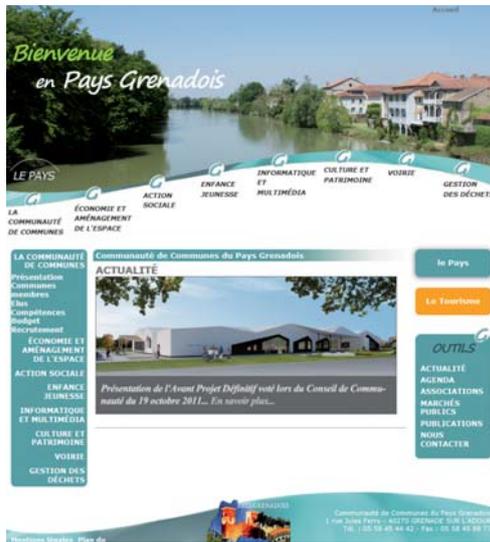
Enfance - Jeunesse

Missions : Relais Accueil Petite Enfance, Lieu d'Accueil Parents-Enfants, Accueil de Loisirs, Espace Jeunes, Point Info Jeunesse.

Président délégué : Francis Desblancs - Suppléant : Evelyne Lalanne - Membres : Fabienne Capes-Tastet, Dominique Labarbe, Laurence Le Faou, Marie-Line Daugreilh, Françoise Labat, Martine Manciet, Jean-Claude Lafite, Jean-François Castaing, Catherine Auguchon.

Un site internet à votre service

La Communauté de Communes du Pays Grenadois existe depuis 1999 mais elle reste, comme toutes les collectivités intercommunales françaises, une structure récente qui, dans le paysage institutionnel actuel, a besoin de présenter ses nombreuses initiatives et d'expliquer son fonctionnement aux usagers du territoire. La communication devient alors indispensable. Outre les affiches, flyers et diverses plaquettes de présentation, la Communauté de Communes dispose également d'un site Internet, véritable vitrine de son activité.



Le site Internet de la Communauté de Communes est disponible à l'adresse suivante : www.cc-paysgrenadois.fr.

Complété et enrichi régulièrement, il permet aux visiteurs de disposer d'une « porte d'entrée numérique » sur la collectivité et d'y trouver multitudes de renseignements sur les services proposés : zones d'activités, action sociale, enfance-jeunesse, rythmes scolaires, informatique et multimédia, culture et patrimoine, voirie, gestion des déchets, tourisme...

Une rubrique plus institutionnelle, intitulée « Communauté de Communes », expose le fonctionnement de la collectivité via une découverte du territoire, une présentation des élus et une liste des compétences obligatoires et facultatives.

La section « publications » permet, quant à elle, de consulter bulletins d'information, compte-rendus de conseils communautaires, rapports d'activité et articles de presse.

Le site Internet de la Communauté de Communes, c'est un outil pratique, simple d'utilisation qui évolue au jour le jour.

Un Point Relais Emploi en complément de Pôle Emploi : un service complet et efficace



L'accès à l'emploi n'est pas chose facile. Afin de vous aider dans vos démarches, la Communauté de Communes gère un service de proximité gratuit destiné à vous informer et vous accompagner dans votre recherche de travail ou de formation.

Une antenne en contact direct avec les entreprises du territoire qui se veut complémentaire de Pôle Emploi avec qui elle est liée par convention.

Aide à la rédaction de lettre de motivation, réalisation de CV, mise à disposition de moyens de communication (Internet, téléphone, fax), sélection d'offres d'emploi, revues spécialisées en consultation libre, inscription comme demandeur d'emploi, entretiens personnalisés font partie des nombreux services offerts par la structure.

N'hésitez pas à pousser la porte du Point Relais Emploi pour vous donner toutes les chances d'aboutir dans vos démarches.

Horaires d'ouverture :
mardi et jeudi, de 9h à 12h.



Renseignements
05 58 45 44 42

Une rentrée musicale en préparation...

La rentrée 2014-2015 de l'École de Musique du Pays Grenadois se fera le 15 septembre prochain. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire.

Plusieurs pratiques instrumentales y sont enseignées : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, piano, accordéon, guitare, basse, batterie mais l'École de Musique, c'est aussi de l'éveil musical, du solfège, des cours de jazz, de l'initiation à la direction d'orchestre...

L'École de Musique propose un programme pédagogique adapté à tous les niveaux avec une équipe de professeurs diplômés et expérimentés.

Renseignements et inscriptions

Lucie Tastet > 06 83 27 20 18
Julien Cloup > 06 47 48 35 69

Actuellement, 75 enfants et adultes bénéficient d'une formation musicale.



Le Pays Grenadois mais l'accent sur la communication

Difficile pour le citoyen lambda de s'y retrouver dans la jungle administrative des collectivités territoriales. Appartenir à un territoire intercommunal en plus de la commune sur laquelle on réside est loin d'être une évidence pour chacun. Pourtant, les Communautés de Communes ne cessent d'accroître leurs compétences et de développer leur panel de services à la population.

Rendre la Communauté de Communes du Pays Grenadois plus lisible du grand public est devenu une priorité pour les élus.



Pour ce faire, un service communication a été mis en place au sein de la collectivité. Dirigé par **Aurélie BILLET**, ce service a pour mission de diversifier et d'étoffer la communication en promouvant les actions menées par les différents services de l'intercommunalité.

Ce bulletin d'information en est l'illustration parfaite tout comme les différents guides, flyers et affiches diffusés tout au long de l'année en matière de tourisme, de culture, de développement économique, de social, ou encore d'enfance. Les technologies modernes telles qu'Internet et Facebook font également partie des outils privilégiés par le service communication. D'autres pistes sont encore à l'étude...

Nouveaux visages à la Communauté de Communes



Patrice DULUC vient d'être recruté en tant qu'**animateur de l'Atelier Multiservices Informatique**. Il remplace ainsi Aurélie BILLET qui est désormais en charge du service communication de la collectivité. Titulaire d'une formation dans le domaine du multimédia, Patrice DULUC avait déjà occupé ce poste dans le cadre d'un remplacement de congés maternité entre 2011 et 2012.



Audrey BONNAN, occupe, depuis le 19 mai, le poste d'**agent administratif**. Elle vient en renfort sur deux services existants : aide à domicile et comptabilité / ressources humaines. Son recrutement permet notamment de pallier aux urgences et d'assurer la continuité des prestations relatives aux services à la personne.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Maison de l'Enfance primée

La CDPEA (Construction Durable et Performance Énergétique en Aquitaine) a lancé en juillet 2013 le premier concours « Palmarès Aquitain pour une Construction Durable », en partenariat avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes d'Aquitaine et le portail européen de la construction durable Construction21.fr.



Ce concours a pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques des acteurs aquitains de la construction selon trois critères indissociables : la performance énergétique, environnementale et sanitaire des bâtiments, l'innovation technique et enfin, la qualité architecturale.

Après un processus de sélection, 42 opérations ont été retenues et présentées à Bordeaux en novembre dernier à l'occasion des Universités 2013 de la Construction Durable et de la Performance Énergétique en Aquitaine. Parmi eux, 5 lauréats ont été désignés par le jury du concours et récompensés le 21 mars 2014 à l'occasion du salon Aquibat 2014.

Le lauréat 2014, dans la catégorie équipements publics, est la Maison de l'Enfance « Terre d'Aventures » édifiée en 2013, route de Villeneuve de Marsan, à Grenade sur l'Adour.

Le jury a particulièrement apprécié :

- ✓ son architecture intéressante,
- ✓ une mutualisation des espaces et des circulations intelligentes avec une articulation qui s'opère bien,
- ✓ un travail intéressant sur la pénétration de la lumière naturelle,
- ✓ un bâtiment à ossature bois, avec préfabrication en atelier et assemblage rapide sur chantier,
- ✓ une préoccupation sanitaire sur la qualité de l'air intérieur pour des populations sensibles.

La Maison de l'Enfance vue par son créateur, l'architecte Julien Gadrat

« *Un concept basé sur le jeu* ». Nous l'avons esquissé par l'aspect totémique et ludique des mobiliers, de la signalétique, des aménagements. Nous aussi, nous nous sommes raconté des histoires, comme l'aurait fait un enfant. Ces histoires se déclinent dans le bâtiment.

C'est ainsi que les régies, les deux petites maisons extérieures peuvent se promener la nuit sur le parcours tracé au sol et se donner rendez-vous sous le préau, elles s'encastrent parfaitement, et c'est pour ça que le préau a cette forme dissymétrique.

Nous avons, dans les sanitaires, dessiné des personnages, des fleurs, des girafes, des gorilles, et d'autres encore, signes d'identification par l'enfant, de repères, de support à des histoires personnelles que chaque enfant pourra développer par son imaginaire propre.



Des sanitaires ludiques propices au développement de l'imaginaire.

Nous avons également dessiné une banque d'accueil dotée de volets, qui prend la forme d'une petite maison.

Nous avons profité des grandes fenêtres pour en faire des bancs, que cela soit utile aux enfants et aux animaux, en contact avec la lumière et les jardins extérieurs.

Nous avons essayé, dans ces grands espaces, de permettre l'existence de coins et recoins pour permettre le repli, par l'échelle, à l'aide des changements de couleur des sols, des abaissements de plafonds, pour s'isoler parmi le collectif, une des conditions à l'imaginaire. Nous avons toujours eu à l'esprit l'enfant, son développement, son éveil, son respect.



Des formes dyssymétriques qui s'encastrent parfaitement.



Description architecturale

La Communauté de Communes du Pays Grenadois a confié au cabinet Gadrat Architectes & Associés une mission de maîtrise d'œuvre pour concevoir un bâtiment neuf réunissant le Relais Accueil Petite Enfance (RAPE) et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Il s'agit d'un programme architectural basé sur la mutualisation des moyens : espace d'accueil, bureaux, locaux de logistique, espace de restauration, cuisine, sanitaires, zones de sommeil, aménagements extérieurs, jardins, préaux, jeux, parking, le tout associé aux salles d'activités réparties par tranches d'âges.

Capacité d'accueil de la structure : 120 enfants.

Surface nette : 1 050 m².



Un programme architectural basé sur la mutualisation des moyens.

Un bâtiment conçu à l'aide de produits innovants

✓ **Membrane d'étanchéité thermoplastique Renolit alkorPLAN® à base de PVC-P souple** destinée aux toitures plates et inclinées. Avantages de ce matériau : économie d'entretien, sécurité feu, uniformité de la structure, perméabilité à la vapeur d'eau, flexibilité et durabilité.



✓ **Menuiseries intérieures en panneaux MDF sans formaldéhyde ajouté** (Medita Ecologique). Ces panneaux sont conçus pour les environnements intérieurs sensibles (hôpitaux, laboratoires, crèches, galeries d'art, ...) dans lesquels les émissions de formaldéhyde doivent rester minimales.



Les Saligues de l'Adour : un site à valoriser

Cet espace naturel d'une superficie de 220 hectares, dont 120 implantés sur le territoire du Pays Grenadois, se situe aux abords de l'Adour au niveau des communes de Bordères et Lamensans, Cazères sur l'Adour et Renung. Le terme « saligue » désigne les zones qui bordent le fleuve et sur lesquelles se développent des boisements de saules. Les Saligues de l'Adour possèdent une flore riche de 347 espèces et une flore composée de 108 espèces d'oiseaux, 21 espèces de poissons mais également de diverses espèces d'amphibiens, de mammifères, de reptiles, de crustacés et d'invertébrés aquatiques. Répertoire au sein du réseau « Aquitaine Nature » par le Conseil Régional, ce site est qualifié d'espace naturel remarquable à valoriser.

COMMENT VALORISER CE SITE NATUREL ?

Les élus considèrent le site des Saligues de l'Adour comme un espace au potentiel inexploité. Ils ont ainsi pour objectif de valoriser ce patrimoine naturel au travers de plusieurs initiatives :

- ✓ un **partenariat avec l'Institution Adour** pour accompagner cet établissement public inter-départemental, propriétaire du site, dans un programme d'investissement sur les équipements d'accueil (signalétique, parcours sensoriel, tables et bancs, ...),

- ✓ un **programme de recherche avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour** pour compléter les connaissances scientifiques du site avec un volet plus historique pour mieux comprendre le rôle économique et social du fleuve par le passé et nous apporter un éclairage sur ses nouvelles fonctions (espaces de biodiversité, d'étiage des crues, de loisirs...). A terme, les apports de cette recherche universitaire peuvent inspirer la création d'une scénographie de type « écomusée » sur l'Adour qui serait unique pour la promotion et la découverte de ce fleuve.

- ✓ un **projet à dimension touristique avec le CPIE** (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Seignanx et de l'Adour qui organise des manifestations « tout public » pour découvrir ce patrimoine de mille façons (sportive, artistique, visite guidée avec naturalistes,...) dont la Fête des Saligues qui a eu lieu le 28 juin dernier.



- ✓ une **démarche pédagogique vis-à-vis du public scolaire, en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement**, qui a mobilisé 11 classes et 227 enfants l'an passé. L'intérêt significatif des participants à ce cycle éducatif ont amené le collège du Val d'Adour à poursuivre ce développement avec l'idée de créer du lien entre les écoles du territoire et les classes de 6^{ème} sur un programme commun. Le site des Saligues de l'Adour servirait de support pédagogique local « grandeur nature » à l'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre voir de l'Éducation Physique et Sportive ou encore de l'Histoire....



Un site naturel remarquable à préserver et valoriser.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La zone d'activités de Guillaumet opérationnelle

Les aménagements de la zone d'activités de Guillaumet, située à Grenade sur l'Adour, à l'intersection de la D824 et du chemin de Caluchet sont achevés. La commercialisation des lots est désormais engagée.

POURQUOI UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS ?

L'objectif premier de cette zone d'activités intercommunale est d'étoffer et de diversifier le tissu économique local en créant de l'activité et de l'emploi. Un aménagement paysager de qualité valorise ce nouvel espace qui bénéficie de nombreux lots viabilisés (électricité, téléphone, internet, gaz et raccordement aux réseaux d'eaux) d'une surface moyenne de 1 500 à 2 000 m² disponibles, le cas échéant, à la découpe. Le prix de vente est fixé à 15 € H.T. le m².

Les élus communautaires font du développement économique et de l'accueil des entreprises une des priorités du territoire. Ainsi depuis quelques semaines, 9 hectares de foncier sont à la disposition d'entreprises locales ou extérieures, en situation de création ou en extension d'activité. Un terrain de 8 780 m² est d'ores et déjà retenu pour accueillir la nouvelle déchetterie de Grenade sur l'Adour qui sera complètement modernisée et optimisera le confort d'utilisation des administrés.



Plan de composition de la ZA de Guillaumet

Une pépinière d'entreprises en projet



Des outils de travail communs pour les créateurs d'entreprises

Pour stimuler la dynamique économique en cette période de crise (difficultés d'accès au crédit pour les entrepreneurs, morosité ambiante et indice de confiance en berne...), les élus envisagent la création d'une pépinière d'entreprises, qui se situerait en entrée de zone.

Cet outil très volontariste est une structure d'accueil qui s'adresse aux créateurs d'entreprises et qui propose :

- ✓ des **facilités d'hébergement** (location d'ateliers de production et/ou de bureaux meublés à des loyers adaptés pour ne pas alourdir les charges au démarrage de l'activité),
- ✓ des **services communs** (espace de réunion, salle de convivialité/restauration, outil de reprographie,...),
- ✓ un **accompagnement personnalisé** du dirigeant d'entreprise tout au long de son séjour en pépinière (maximum 4 ans) assuré par les services de la Communauté de Communes et son réseau de partenaires (chambres consulaires, ...).

La pépinière se veut également être un formidable outil d'échange entre chefs d'entreprises qui ont, somme toute, des problématiques communes et un besoin inévitable de créer du lien entre acteurs économiques.

A la sortie de pépinière, il est prévu d'accompagner l'entreprise dans son développement et son autonomie en favorisant son implantation sur la zone d'activités de Guillaumet.

Budget 2014

Le budget principal de la Communauté de Communes s'équilibre, cette année, à un peu plus de 12 millions d'euros.

IMPOSITION

Après une baisse de l'impôt des ménages en 2013 (taxe d'habitation et foncier sur le non-bâti), l'ensemble des taux d'imposition 2014 est maintenu.

PÉRÉQUATION DES RESSOURCES

Cette année encore, les conseillers communautaires ont validé le principe d'une prise en charge totale par l'intercommunalité du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), soit la somme de 149 078 € scindée de la façon suivante : 75 424 € (part de l'intercommunalité) et 73 654 € (part des communes membres).

INSTALLATION DES SERVICES DANS DES LOCAUX APPROPRIÉS

Après la construction de la Maison de l'Enfance « Terre d'Aventures » en 2014 qui a permis l'installation des services petite enfance et enfance dans des locaux adaptés, deux autres projets ont débuté :

- **Maison de la Jeunesse** : l'ancienne « Maison Dupin » de Grenade sur l'Adour est en cours de réhabilitation afin d'accueillir l'Espace Jeunes et le Point Information Jeunesse. La fin des travaux devrait intervenir dans le courant de l'été.
Coût de l'opération : 293 121,40 € dont 138 490,72 € d'aides financières (Europe, Région, Département et CAF).

- **Maison des Services** et **Office de Tourisme communautaire** : l'ensemble immobilier (ex-restaurant « Pain Adour et Fantaisie »), sera dédié aux autres services communautaires (administratifs, sociaux, Atelier Multiservices Informatique, Point Relais Emploi), à des permanences extérieures (services sociaux du département, conciliateur, médecine de travail) et à l'Office de Tourisme. Livraison prévue au 1^{er} trimestre 2015. Coût de l'opération : 1 591 831,12 € dont 500 747,11 € d'aides financières (Europe, Etat, Région et Département).

OFFICE DE TOURISME	52 925 € (0,42 %)
SIGNALISATION TOURISTIQUE	100 000 € (0,79 %)
ECOLE DE MUSIQUE	111 470 € (0,88 %)
PEREQUATION (FPIC)	150 000 € (1,18 %)
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL	200 000 € (1,57 %)
ACTION SOCIALE	286 720 € (2,25 %)
RYTHMES SCOLAIRES	300 000 € (2,36 %)
ZONES D'ACTIVITES	398 008 € (3,13 %)
REVERSEMENT FISCALITE AUX COMMUNES	417 000 € (3,28 %)
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	546 000 € (4,29 %)
TAXE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES	700 656 € (5,51 %)
VOIRIE	789 175 € (6,20 %)
CHARGES GENERALES	1 247 612 € (9,81 %)
LOCAUX COMMUNAUTAIRES	3 508 464 € (27,59 %)
INVESTISSEMENTS DIVERS	3 910 404 € (30,75 %)

EMPRUNTS	0 € (0,00 %)
FONDS COMPENSATION TVA	100 000 € (0,79 %)
IMPOSITION MENAGES	585 920 € (4,61 %)
SUBVENTION ETAT	593 516 € (4,67 %)
TAXE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES	700 656 € (5,51 %)
RECETTES DIVERSES	831 400 € (6,54 %)
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS ETAT	1 017 282 € (8,00 %)
IMPOSITION ENTREPRISES	1 670 501 € (13,13 %)
EXCEDENT REPORTE	7 219 159 € (56,76 %)

RECETTES
12 718 434 €

DEPENSES
12 718 434 €

Renforcement des chaussées : programme 2014

Un peu plus de 12 kilomètres de travaux sont programmés cette année pour un coût prévisionnel de 456 900 € TTC. Ce montant est réparti de la façon suivante : 331 500 € pour le renforcement des chaussées, 36 000 € de pelle mécanique, 26 600 € d'ouvrages et 62 800 € de PAT.

BASCONS

- ✓ rue Ferdinand Brillaud : 295 m
- ✓ allées Saint-Amant : 210 m

BORDÈRES ET LAMENSANS

- ✓ route de Ricaou : 30 m

CASTANDET

- ✓ chemin de Baillet : 760 m

CAZÈRES SUR L'ADOUR

- ✓ route du bois de Cazères : 2,550 km
- ✓ chemin du Tailleur : 360 m
- ✓ forêt de l'Aveyron : 2,235 km
- ✓ route de Moles : 3,200 km

CAZÈRES SUR L'ADOUR (suite)

- ✓ chemin de Lamarche : 170 m
- ✓ chemin de Pireou : 220 m
- ✓ route du Lac de la Gioule : 710 m

GRENADE SUR L'ADOUR

- ✓ rue Bremontier : 95 m
- ✓ chemin de Labouaou : 315 m
- ✓ rue de Verdun : 189 m

LE VIGNAU

- ✓ route de la Moule : 700 m
- ✓ route de Lapeyrade : 115 m



Le service voirie de la Communauté de Communes assure l'entretien courant des voies dites d'intérêt communautaire.

Réfection des couches de roulement, curage de fossés, entretien des ponts font partie des travaux réalisés tout au long de l'année.

Mouvements de personnel au service voirie...



Bernard DESTOUT, technicien voirie de la Communauté de Communes depuis octobre 2009, vient de faire valoir ses droits pour un départ à la retraite bien mérité ! Il partageait son temps de travail entre deux Communauté de Communes (Tursan et Pays Grenadois) et était le référent en matière de maintenance, d'entretien et de programmation de travaux sur le domaine public routier intercommunal. Ses principales missions allaient de l'élaboration du programme annuel de renforcement des chaussées, à la maîtrise d'œuvre de travaux de voirie et réseaux divers en passant par la gestion financière et administrative des marchés publics de travaux mais également l'animation de la commission voirie.

La relève est assurée...



Matthieu RAHARISOA, occupera ce poste à compter du 18 août prochain. Diplômé d'une école d'ingénieurs du secteur du bâtiment et des travaux publics, il était jusqu'à présent employé par le groupe Eurovia Vinci où il pilotait différents projets d'infrastructures tels que l'aménagement urbain, les travaux sur routes départementales ou encore la réalisation de parkings pour centres commerciaux.

Les rendez-vous de l'été

Mercredi 16 juillet > 10h - 12h > BALADE NATURE au cœur des Saligues de l'Adour pour une découverte des plus originales en partenariat avec le CPIE Seignanx Adour et le Conseil Général des Landes. Prévoir des chaussures de marche. Rendez-vous à 9h45, place de la Mairie à Grenade sur l'Adour.

Lundi 21 juillet > 14h00 - 16h30 > DÉCOUVERTE DE LA PÊCHE avec l'AAPPMA grenadoise. Animation tout public. Matériel prêté. Rendez-vous sur les berges de l'Adour, derrière le camping de Grenade sur l'Adour.

Mercredi 23 juillet > 15h - 17h > INITIATION AUX ÉCHASSES animée par le groupe folklorique montois Lous Tchancayres. Rendez-vous sur les berges de l'Adour, derrière le camping de Grenade sur l'Adour.



Lundi 28 juillet > 15h - 16h30 > DÉMONSTRATION DE FABRICATION DE TOURTIÈRES À L'ANCIENNE ET DÉGUSTATION. Atelier animé par Nathalie Saint-Genéz de la ferme de Pourrion à Larrivière Saint-Savin. Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois.

Mardi 29 juillet > 10h30 - 12h > VISITE GUIDÉE DE LA PÉPINIÈRE CLAVÉ à Grenade sur l'Adour. Découverte et orientation des plantes avec Patrice Clavé, propriétaire des lieux. Rendez-vous à la pépinière.

Lundi 04 août > 14h30 - 16h30 > ATELIER DÉCOPATCH avec Véronique Lemieux de la boutique Insolite Création à Grenade sur l'Adour. Rendez-vous à l'Office de Tourisme du Pays Grenadois.

Mardi 05 août > 09h30 - 11h > INITIATION AU DO IN, technique d'auto-massage issue de la médecine traditionnelle chinoise. Animation proposée par Elisabeth Labrut. Amener un tapis de sol. Rendez-vous sur les berges de l'Adour, derrière le camping de Grenade sur l'Adour.

Mercredi 06 août > 11h - 12h > VISITE DE LA CHAPELLE NOTRE DAME DU RUGBY et de sa salle d'exposition à Larrivière Saint-Savin. Commentaires de Roger Borderie. Rendez-vous sur le parvis de la chapelle.

Mercredi 06 août > 19h - 21h > PROJECTION DU FILM GRAINE D'ÉCARTEUR de Jérôme Contestin, film qui retrace le parcours, les envies, les ambitions de jeunes écarteurs, véritables "coqueluches" du monde coursayre. Rendez-vous aux arènes Jean de Lahourtique à Bascons.

Lundi 11 août > 14h30 - 16h30 > BALADE AUTOUR DU LAC DE PEYROT à Maurrin. Ecoute des chants d'oiseaux puis découverte de la faune et de la flore de ce site naturel avec les explications de Jean-Michel Biarnes et de Jacques Nicolas de l'Office National des Forêts. Rendez-vous au lac de Peyrot.

Samedi 30 août > 19h - 22h > DÉCOUVERTE DE LA FAUNE NOCTURNE DES SALIGUES DE L'ADOUR. Visionnage d'un diaporama suivi d'un débat à la Médiathèque de Grenade sur l'Adour. Balade au crépuscule sur le site des Saligues avec le CPIE Seignanx Adour qui proposera un parcours découverte puis observation du ciel et des constellations estivales avec l'Astro Club du Marsan. Rendez-vous à la Médiathèque de Grenade sur l'Adour.



INFOS
Office de Tourisme
du Pays Grenadois
05 58 45 45 98

Plus d'infos sur :
www.cc-paysgrenadois.fr/tourisme
et
facebook.com/otpaysgrenadois

PATRIMOINE ET TRADITIONS

Journée **Tourisme en Espace Rural**

Chaque été, l'Office de Tourisme du Pays Grenadois propose une journée d'animation gratuite pour vivre une expérience hors du commun et partager l'espace de quelques heures la vie d'agriculteurs locaux. Un échange unique pour comprendre le monde agricole dans sa richesse et sa complexité. Cette manifestation intitulée « Journée Tourisme en Espace Rural : la richesse des rencontres » se déroulera, cette année, le mardi 22 juillet 2014.

Au programme de cette journée...



> Rendez-vous à 9h30 au **Petit Musée de l'Histoire Landaise** à Grenade sur l'Adour. Café de bienvenue. Visite commentée du musée avec Marina Toribio pour une promenade sur les sentiers de la mémoire landaise et cantonale de 1900 à nos jours.

> En matinée, **découverte d'une petite exploitation agricole** qui fonctionne de façon quasi autarcique : élevage de volailles fermières et de canards à foie gras, culture de maïs et de céréales servant à l'alimentation des bêtes. Pourquoi du maïs et des céréales ? Qu'est ce que le label « Bienvenue à la Ferme » ? Les petits plus à découvrir de la ferme de Pourrion à Larrivière Saint-Savin... le tout expliqué par Nathalie Saint-Genez.

> 13h : **déjeuner à Larrivière Saint-Savin** organisé par les jeunes agriculteurs. Assiette landaise (foie gras, ...), magret - haricots verts, fromage, salade, tourtière, café et vin compris. Menu adulte : 13 €, menu enfant : 6 €. Possibilité de pique-niquer.

> L'après-midi, **visite commentée du Haras de Mandore** à Maurrin, spécialisé dans l'élevage de pur-sangs arabes de course et anglais. Explications de Jean-Marc de Watrigant.

> Le **verre de l'amitié** offert par l'Office de Tourisme du Pays Grenadois clôturera cette journée.

RÉSERVATIONS
Office de Tourisme
du Pays Grenadois
05 58 45 45 98

Marché de producteurs du Pays Grenadois

Chaque samedi matin, de 9h à 13h, les producteurs locaux vous accueillent au Marché du Pays Grenadois, place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour.



Vous y trouverez poulets fermiers, foies gras, conserves, olives, fromages traditionnels, vin, miel, Armagnac, chipirons, huîtres, fruits et légumes, pâtisseries, viennoiseries...

Plus d'infos sur :

www.cc-paysgrenadois.fr/tourisme

(rubrique « Restauration » puis « Producteurs de Pays »)

LES RENDEZ-VOUS
DE LA RENTRÉE 2014...

Samedi 06 septembre > FORUM DES ASSOCIATIONS de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, à la salle des fêtes de Larrivière Saint-Savin. Présence de nombreuses associations sportives, culturelles et humanitaires. Animations extérieures. Buvette. Renseignements auprès de l'Office de Tourisme du Pays Grenadois : 05 58 45 45 98.

Samedi 20 et dimanche 21 septembre > JOURNÉES DU PATRIMOINE sur plusieurs communes du territoire. Renseignements auprès de l'Office de Tourisme du Pays Grenadois : 05 58 45 45 98.

Samedi 04 octobre > COURIR POUR LA VIE, COURIR POUR CURIE de 9h à 13h, à Grenade sur l'Adour. Journée de collecte en faveur de la lutte contre le cancer. Défis sportifs (marche, balades en vélo), vente de pâtisseries, opération « pare-brise propre ». Renseignements auprès du CIAS du Pays Grenadois : 05 58 45 44 42.

Mercredi 22 octobre > SEMAINE DU GOÛT de 10h à 16h, à Maurrin. Cueillette de champignons et plantes sauvages comestibles suivie d'un atelier culinaire et d'une dégustation. Renseignements auprès de l'Office de Tourisme du Pays Grenadois : 05 58 45 45 98.

RYTHMES SCOLAIRES

Zoom sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Voilà un an que la réforme des rythmes scolaires a été mise en place pour une partie du territoire. À la rentrée 2014, tous les élèves du public en bénéficieront. Cette nouvelle organisation du temps scolaire doit avant tout répondre à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école. Cela concerne près de 800 élèves de maternelle et de primaire.

Pourquoi une réforme des rythmes scolaires ?

La réforme des rythmes scolaires dans les écoles a été engagée afin de permettre l'allègement des journées de classe par une meilleure répartition des heures dites « d'apprentissage » et de programmer les enseignements aux moments où la faculté de concentration des enfants est la plus grande.

Au-delà du respect des rythmes biologiques des enfants, intégrant les temps de repos nécessaires à chacun, cette réforme doit également favoriser l'accès à des activités à caractère sportif, culturel, artistique, scientifique ou citoyen.

Qu'en est-il sur le territoire du Pays Grenadois ?

La mise en œuvre, la gestion et la coordination de ces TAP sont majoritairement assurées par les collectivités territoriales. Pour aider les municipalités dans l'application de cette loi, les élus du territoire décidaient, l'an dernier, de confier cette compétence à la Communauté de Communes du Pays Grenadois.

La réforme a ainsi été appliquée de droit, dès la rentrée scolaire 2013-2014, pour les écoles publiques de 6 des 11 communes du canton : Artassenx, Bascons, Cazères sur l'Adour, Le Vignau, Lussagnet et Larrivière Saint-Savin. Les 5 autres avaient alors demandé un report à la rentrée suivante. En septembre 2014, toutes les écoles seront donc concernées par la réforme excepté les établissements privés.



Au cours de l'année scolaire 2013-2014, cinq thématiques ont été abordées dans les écoles passées à la semaine de 4 jours ½

Renseignements
06 20 00 62 01 ou 05 58 45 16 39



760 enfants sont concernés par la réforme pour la rentrée 2014-2015

Les 4 grands principes de la réforme (décrets n°2013-77 du 24 janvier 2013 et n°2014-457 du 7 mai 2014)

- ✓ l'enseignement est dispensé sur la base d'une semaine de 9 demi-journées incluant le mercredi matin ¹,
- ✓ tous les élèves continuent de bénéficier de 24 heures de classe par semaine,
- ✓ la journée d'enseignement est de 6h maximum et la ½ journée de 3h30 maximum ²,
- ✓ la durée de la pause méridienne ne peut pas être inférieure à 1h30.

¹ dérogation possible : samedi matin au lieu du mercredi matin.

² dérogation possible : allongement de la journée ou de la ½ journée au-delà des maxima prévus.



Organisation et encadrement des TAP

L'encadrement des TAP est assuré par une équipe qualifiée, composée d'animateurs de l'Accueil de Loisirs du Pays Grenadois et des accueils périscolaires communaux auxquels se greffent des intervenants extérieurs qui apportent leur savoir-faire dans des spécialités telles que la protection de l'environnement, l'art, le sport ou encore le jardinage.

La loi impose 3 heures de TAP par semaine. Afin d'harmoniser l'application de cette réforme sur l'ensemble du territoire, les écoles publiques du Pays Grenadois, en concertation avec les élus, techniciens enfance-jeunesse de la Communauté de Communes et le corps enseignant, ont toutes choisi de répartir les heures d'activités périscolaires de la façon suivante :

> 2 sessions d'une heure ½ par semaine, l'après-midi, en distinguant les années paires et impaires.

	Année paire (2014, 2016, ...)	Année impaire (2015, 2017, ...)
Artassenx - Bascons Bretagne de Marsan	mardi vendredi	lundi jeudi
Bordères et Lamensans Castandet - Maurrin	lundi jeudi	mardi vendredi
Cazères sur l'Adour Le Vignau	mardi vendredi	lundi jeudi
Grenade sur l'Adour	lundi jeudi	mardi vendredi
Larrivière St-Savin St-Maurice sur Adour	mardi vendredi	lundi jeudi



En parallèle, un service de transport a été mis en place sur les communes afin de récupérer les enfants à la sortie de l'école le mercredi midi et de les conduire jusqu'à l'Accueil de Loisirs de Grenade sur l'Adour dans le cas où leurs parents seraient indisponibles. Plusieurs transporteurs et animateurs sont mobilisés pour assurer ce service gratuit pour les familles. Une restauration collective est également proposée le mercredi midi dans les locaux de l'Accueil de Loisirs.



Financièrement, qu'en est-il ?

Le budget alloué pour gérer cette compétence sur 2014 est de 300 000 €. Il englobe :

- ✓ les frais de personnel (animateurs de l'Accueil de Loisirs et agents communaux),
- ✓ les honoraires d'intervenants extérieurs qui viennent suppléer les animateurs permanents en offrant des prestations complémentaires,
- ✓ la formation des personnels non-qualifiés avec notamment la mise en place d'un plan de formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA),
- ✓ la mise en place du transport en car des écoles vers l'Accueil de Loisirs le mercredi.

Plusieurs intervenants extérieurs ont été sollicités pour animer les Temps d'Activités Périscolaires 2013-2014.

Coût médian estimé par enfant : 200 € par an pris en charge par l'intercommunalité.

PETITE ENFANCE

Création d'un **café-parents**

Le Relais Accueil Petite Enfance du Pays Grenadois, dont la vocation première est d'informer et de mettre en relation parents et assistantes maternelles du territoire, étend son champ d'action en proposant un nouveau service de proximité : le café-parents.



Le café-parents vous aide à passer le cap de la première séparation

Cette nouvelle prestation est destinée aux parents ayant leur(s) enfant(s) en adaptation chez une assistante maternelle agréée du territoire. Il s'agit d'un espace dédié à l'échange où parents, psychologue et animatrice du RAPE se retrouvent pour aborder le douloureux sujet de la première séparation avec l'enfant. Ce rendez-vous se veut avant tout être un moment convivial, agrémenté d'un café ou d'un thé et de quelques viennoiseries, durant lequel les parents peuvent s'exprimer librement.

Informations pratiques...

Pour connaître le calendrier de ses rencontres, contacter le Relais Accueil Petite Enfance :

Maison de l'Enfance « Terre d'Aventures »
270 route de Villeneuve de Marsan
40270 Grenade sur l'Adour.

Renseignements
05 58 45 16 39

FOCUS... sur le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs



L'ALSH joue un vrai rôle dans le développement de l'enfant. Il est synonyme de vacances et de plaisirs partagés

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du Pays Grenadois est une structure ouverte aux enfants âgés de 3 à 12 ans. Il fonctionne toute l'année : les mercredis et à chaque période de vacances scolaires (excepté vacances de Noël).

Les activités sont établies par l'équipe d'animation en fonction de l'âge et du rythme de chaque enfant. Les projets sont organisés en adéquation avec le projet éducatif et pédagogique de la structure.

L'équipe pédagogique est composée :

- ✓ d'une **directrice** (gestion du personnel et de la structure),
- ✓ d'une **secrétaire** (accueil, tâches administratives, animation selon les besoins),
- ✓ de **9 animateurs** permanents en période scolaire,
- ✓ de **14 animateurs** BAFa en période de vacances d'été.

La journée « type » d'un enfant se présente ainsi :

- ✓ de **7h30 à 9h00** : accueil, petit déjeuner et temps calme aménagé,
- ✓ de **9h00 à 9h30** : temps calme aménagé,
- ✓ de **9h30 à 11h45** : activités diverses selon le thème du jour,
- ✓ de **11h45 à 12h00** : arrêt aux toilettes,
- ✓ de **12h00 à 13h30** : repas,
- ✓ de **13h30 à 14h30** : temps libre et temps calme aménagé,
- ✓ de **14h30 à 17h30** : activités diverses selon le thème du jour, goûter,
- ✓ de **17h30 à 18h30** : temps calme aménagé.

Parmi les animations de l'été, l'équipe pédagogique propose cette année : une initiation au sauvetage côtier à Mimizan (40), une sortie à Bidaparc à Bidart (64), la visite du château de Larressinglé (32), une excursion à la palmeraie du Sarthou à Bétous (32) mais aussi des nuitées, des balades à vélo, des pique-niques, des sorties piscine...



Un spectacle intitulé « la tournée du soleil » sera proposé le 1^{er} août

Cap sur les jobs d'été

Le Point Information Jeunesse (PIJ) organisait le 5 avril dernier, en partenariat avec le Point Relais Emploi, une matinée consacrée aux jobs d'été. Cette 4^{ème} édition a, une fois de plus, confirmé son importance auprès du public jeune puisqu'une centaine d'ados, âgés de 16 à 25 ans, avaient fait le déplacement.

Souvent accompagnés de leurs parents, leur objectif était simple, trouver un petit boulot pour l'été, histoire de se faire un peu d'argent de poche ! Ce qui n'est pas chose facile lorsque l'on a moins de 18 ans et peu voire pas du tout d'expérience. Ce forum proposait pourtant des solutions : travaux agricoles, baby-sitting et autres formations BAFA en faisaient partie.

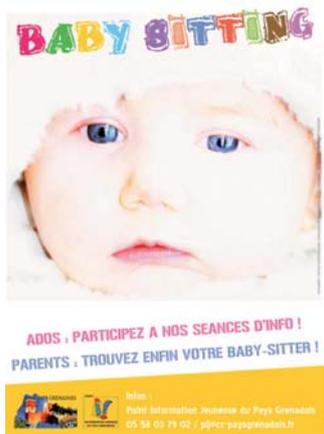
Outre la présence d'employeurs locaux et l'affichage de nombreuses offres d'emploi, les jeunes ont également pu bénéficier de conseils en matière de réalisation de CV et de rédaction de lettres de motivation, éléments indispensables avant toute prospection d'emploi.

Pour les retardataires, il est encore possible de se rendre au Point Information Jeunesse ou au Point Relais Emploi qui accueillent et orientent, tout au long de l'année, les jeunes en recherche d'emploi ou de stage. Contacts : 05 58 03 79 02 pour le PIJ et 05 58 45 44 42 pour le Point Relais Emploi.



L'édition 2014 du Forum des jobs d'été a accueilli une centaine de jeunes

Le baby-sitting, ça vous tente ? Le PIJ vous accompagne...



Le service baby-sitting du PIJ, c'est une banque de données dans laquelle figurent les coordonnées, disponibilités et expériences de jeunes souhaitant garder des enfants le temps d'une soirée, d'un week-end ou d'une période de vacances scolaires. Seuls les adolescents âgés de 15 ans et plus peuvent s'inscrire sur ce fichier.

En contrepartie, le PIJ organise pour ces jeunes baby-sitters des journées d'information durant lesquelles ils prennent conscience de leurs responsabilités et se préparent à faire face aux différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés.

Ces mini-stages alliant théorie et pratique sur les soins d'hygiène, l'alimentation, le sommeil, les gestes d'urgence et le jeu sont gratuits et co-animés par des professionnels de la petite enfance.

Inscriptions
05 58 03 79 02
ou 06 14 13 32 08

Que faire cet été à l'Espace Jeunes ?

lundi 7 juillet
mardi 8 juillet
mercredi 9 juillet
jeudi 10 juillet

vendredi 11 juillet
mardi 15 juillet
mercredi 16 juillet
jeudi 17 juillet

vendredi 18 juillet
du 21 au 25 juillet
les 28 et 29 juillet

mercredi 30 juillet
jeudi 31 juillet

vendredi 1^{er} août
du 4 au 7 août

vendredi 8 août

atelier FIMO (porte-clés et bijoux)
Olympiades à Grenade sur l'Adour
animation pêche + pique-nique
tournoi de foot à Labouheyre
+ nuit au camping
sortie Aquapark à Biscarrosse
jeux de société + piscine et beach volley
tournoi de sports de raquettes
tournoi de basket à Cassen +
soirée « américaine » à l'Espace Jeunes
sortie à Walibi
camp en Vallée d'Ossau
préparation du spectacle du 1^{er} août
(projet Cameroun)
stand-up paddle + plage à Mimizan
préparation du spectacle du 1^{er} août
+ soirée « Fluo » à l'Espace Jeunes
confection de cookies
+ spectacle avec l'Accueil de Loisirs
chantier citoyen + activités extérieures
+ camping à Saint-Maurice sur Adour
sortie au parc de loisirs aquatique
de Gondrin (32)

Renseignements
05 58 03 79 02 ou 06 14 13 32 08

Tarifs 2014 appliqués par les différents services

ENFANCE-JEUNESSE

Accueil de Loisirs (pour les 3-12 ans)

Tarification applicable du 01/02/2014 au 31/08/2014	PRIX JOURNEE	AIDES VACANCES	PARTICIPATION DES FAMILLES							
			1 ENFANT		2 ENFANTS		3 ENFANTS		4 ENFANTS	
			JOURNEE	½ JOURNEE	JOURNEE	½ JOURNEE	JOURNEE	½ JOURNEE	JOURNEE	½ JOURNEE
Ressortissants CAF	16,87 €	C.I.V. 5,87 €	6,90 €	3,45 €	12,00 €	6,00 €	17,10 €	8,55 €	22,20 €	11,10 €
	16,87 €	C.I.V. 5,08 €	7,70 €	3,85 €	13,60 €	6,80 €	19,50 €	9,75 €	25,40 €	12,70 €
MSA	16,87 €	C.I.V. 5,50 €	7,27 €	3,64 €	12,74 €	6,37 €	18,21 €	9,11 €	23,68 €	11,84 €
sans aide	16,87 €	0	9,19 €	4,60 €	16,58 €	8,29 €	23,97 €	11,99 €	31,36 €	15,68 €



Pour les familles hors territoire, le tarif appliqué sera la participation des familles (fonction des aides et du nombre d'enfants) majoré du prix de journée par enfant. Pour les communes conventionnées, seule la participation des familles sera facturée.

Le prix du repas (4,00 €) sera facturé pour tout enfant inscrit et non-présent (révisable en fonction du tarif de notre fournisseur).

Un tarif spécifique est appliqué pour les enfants en vacances chez leur grands-parents ou en camping : 12,90 € par jour et par enfant.

Participation pour les sorties : 7,10 € par sortie et par enfant.

Espace Jeunes (pour les 12-17 ans)



Pour les jeunes domiciliés sur la Communauté de Communes du Pays Grenadois :

- ✓ Foyer imposable : 5,00 € à l'année ou 2,50 € de septembre à décembre.
- ✓ Foyer non-imposable : 4,50 € à l'année ou 2,25 € de septembre à décembre.

Pour les jeunes domiciliés hors Communauté de Communes du Pays Grenadois :

- ✓ Foyer imposable : 10,00 € à l'année ou 5,00 € de septembre à décembre.
- ✓ Foyer non-imposable : 9,00 € à l'année ou 4,50 € de septembre à décembre.

SERVICES À LA POPULATION

Atelier Multiservices Informatique (tout public)



- ✓ Gratuit pour les moins de 18 ans.
- ✓ Gratuit pour les demandeurs d'emploi (uniquement dans le cadre de la recherche d'emploi : consultation des offres, utilisation de la messagerie pour postuler à une offre, rédaction de lettres de motivation ou de CV).
- ✓ 5,00 € par an pour les habitants de la Communauté de Communes du Pays Grenadois.
- ✓ 10,00 € par an pour les habitants extérieurs à la Communauté de Communes du Pays Grenadois.
- ✓ 1,00 € de l'heure pour les personnes ne souhaitant pas prendre d'abonnement annuel.
- ✓ Les cours collectifs et individuels sont compris dans l'adhésion annuelle (pas de supplément).
- ✓ 0,10 € l'impression d'une page noir et blanc.
- ✓ 0,30 € l'impression d'une page couleur.

SOCIAL

Téléalarme

20,00 € par an et par appareil
(sans condition de ressources).



Auxiliaire de vie

- ✓ sans prise en charge : 16,83 € de l'heure.
- ✓ APA : 22,40 € de l'heure.



Petit travaux de bricolage et de jardinage



- ✓ Foyer imposable : 18,40 € de l'heure.
- ✓ Foyer non-imposable : 9,20 € de l'heure dans la limite de 20 heures annuelles par foyer.
- ✓ Résidence secondaire : 27,60 € de l'heure.

La référence retenue pour déterminer si le foyer est imposable ou non est la ligne « impôt sur les revenus soumis au barème (14) » figurant sur l'avis d'impôt.

Aide ménagère ou garde de jour



- ✓ sans prise en charge : 15,25 € de l'heure.
- ✓ APA : 18,90 € de l'heure.
- ✓ CARSAT : 15,25 € de l'heure pour les rejets des premières demandes.
- ✓ CARSAT : 49 % du tarif CARSAT (dans la limite de 2 heures hebdomadaires) pour les rejets des renouvellements.
- ✓ MSA (premières demandes) :

TRANCHE DE REVENU MENSUEL POUR UNE PERSONNE SEULE	TRANCHE DE REVENU MENSUEL POUR UN COUPLE	PRISE EN CHARGE MSA	TARIFS
de l'aide sociale à 833 €	de l'aide sociale à 1 449 €	17,46 €	3,49 €
de 834 € à 893 €	de 1 450 € à 1 547 €	16,88 €	4,15 €

Pour les rejets des premières demandes : 15,25 € de l'heure.

- ✓ MSA (renouvellements) :

TRANCHE DE REVENU MENSUEL POUR UNE PERSONNE SEULE	TRANCHE DE REVENU MENSUEL POUR UN COUPLE	PRISE EN CHARGE MSA	TARIFS
de l'aide sociale à 833 €	de l'aide sociale à 1 449 €	10,58 €	3,49 €
de 834 € à 893 €	de 1 450 € à 1 547 €	9,93 €	4,15 €
de 894 € à 1 008 €	de 1 548 € à 1 694 €	8,79 €	5,30 €
au-delà de 1 009 €	de 1 695 € à 1 902 €	7,73 €	6,37 € *

* dans la limite de 2 heures hebdomadaires.

Portage de repas à domicile



TRANCHE DE REVENU MENSUEL POUR UNE PERSONNE SEULE	TRANCHE DE REVENU MENSUEL POUR UN COUPLE	TARIFS
inférieur à 8 688 €	inférieur à 15 218 €	6,53 €
de 8 689 € à 9 515 €	de 15 219 € à 16 297 €	6,91 €
de 9 516 € à 11 420 €	de 16 298 € à 18 200 €	7,43 €
au-delà de 11 421 €	au-delà de 18 201 €	7,83 €
Tarif hors canton		11,29 €

INFOS PRATIQUES

Carnet d'adresses

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

1 rue Jules Ferry - 40270 Grenade sur l'Adour

Tél. **05 58 45 44 42**

Fax **05 58 45 88 77**

secretariat@cc-paysgrenadois.fr

www.cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

- le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE (AMI)

Accès libre à Internet, initiations à l'informatique et visioconférence

1 rue Jules Ferry - 40270 Grenade sur l'Adour

Tél. **05 58 03 75 57**

ami@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public

- mardi et jeudi de 14h à 18h

- mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

- samedi de 9h à 12h

AIDE À DOMICILE / SERVICES À LA PERSONNE

Auxiliaire de vie, aide ménagère, garde-malade, téléalarme, portage de repas à domicile, petits travaux de jardinage et de bricolage, assistance administrative, aide exceptionnelle d'urgence

4 place des Déportés - 40270 Grenade sur l'Adour

Tél. **05 58 03 57 11**

ciasdupaysgrenadois@orange.fr

Ouverture au public

- lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

- mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

- vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

OFFICE DE TOURISME

1 place des Déportés - 40270 Grenade sur l'Adour

Tél. **05 58 45 45 98**

tourismegrenadois@wanadoo.fr

POINT RELAIS EMPLOI (PRE)

1 rue Jules Ferry - 40270 Grenade sur l'Adour

Tél. **05 58 45 44 42**

emploi@cc-paysgrenadois.fr

Ouverture au public

- mardi et jeudi de 9h à 12h

ENFANCE - JEUNESSE

Relais accueil petite enfance (RAPE)

270 route de Villeneuve - 40270 Grenade sur l'Adour

Tél. **05 58 45 16 39**

rape@cc-paysgrenadois.fr

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

270 route de Villeneuve - 40270 Grenade sur l'Adour

Tél. **05 58 45 41 15**

centredeloisirs7@wanadoo.fr

Espace jeunes / Point information jeunesse (PIJ)

5 avenue d'Hésingue - 40270 Grenade sur l'Adour

Tél. **05 58 03 79 02**

pij@cc-paysgrenadois.fr

ECOLE DE MUSIQUE

1 rue Jules Ferry - 40270 Grenade sur l'Adour

Tél. **05 58 45 14 45** ou **05 58 45 44 42**

musique@cc-paysgrenadois.fr

La Communauté de Communes du Pays Grenadois est un service public intercommunal qui gère sur les 11 communes qui la composent...

- l'aménagement de l'espace,
- le développement économique,
- la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie,
- l'élimination et la valorisation des déchets des ménages,
- la protection et la mise en valeur du cadre de vie,
- l'amélioration de l'habitat,
- l'action sociale,
- le tourisme et la culture,
- les actions liées au problème des animaux errants,
- la gestion des Ateliers Multiservices Informatiques,
- le développement de la pratique musicale.